Document generated on 04/24/2024 9:56 a.m.

Études internationales

Johnson, E.A.J., *American Imperialism in the Image of Peer Gynt – Memoirs of a Professor-Bureaucrat*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1971, 352 p.

John F. Laffey

Volume 3, Number 2, 1972

Les politiques de défense

URI: https://id.erudit.org/iderudit/700200ar
DOI: https://doi.org/10.7202/700200ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)
1703-7891 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Laffey, J. F. (1972). Review of [Johnson, E.A.J., *American Imperialism in the Image of Peer Gynt – Memoirs of a Professor-Bureaucrat*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1971, 352 p.] *Études internationales*, *3*(2), 272–273. https://doi.org/10.7202/700200ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1972

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

LIVRES

JOHNSON, E. A. J., *American Imperialism in the Image of Peer Gynt — Memoirs of a Professor-Bureaucrat,* Minneapolis, University of Minnesota Press, 1971, 352p.

Les Américains ont l'habitude de dire : « *Those who can, do ; those who can't, teach* ». Que ce soit exprimé en termes d'anti-intellectualisme virulent ou de mépris mitigé, ceci implique une nette distinction entre l'homme d'affaires pratique et l'académicien inefficace. Toutefois, la question est bien plus complexe ; en effet, le XXe siècle a été témoin d'une implication de plus en plus considérable des professeurs dans les affaires publiques. Les mémoires de E. A. J. Johnson nous renseignent plus à fond sur ce processus. Et son témoignage est d'autant plus valable qu'il était membre de la génération des académiciens qui suivit celle qui entourait l'éminent professeur Woodrow Wilson à Versailles, et qui précéda celle des brigands intellectuels qui, les premiers, encouragèrent l'engagement américain au Viêt-nam et qui l'éternisèrent aux seules fins de le justifier.

Johnson est né au tournant du siècle dans une Amérique qui n'existe à peu près plus à l'heure actuelle. Ses parents, immigrants suédois, étaient parvenus à faire l'acquisition d'une ferme dans le Midwest, et Johnson est le plus vrai quand il recrée le monde qu'il a connu dans sa jeunesse : travail ardu, attaches familiales et ethniques étroites, joies rustiques simples. Pourtant, Johnson quitte ce monde-là, et obtient par la suite un doctorat en sciences économiques à Harvard. En quittant Harvard, il s'installe dans la vie académique, et y trouve désillusions d'abord à l'Université George Washington et joies ensuite à l'Université Cornell. Il publie des ouvrages : *American Economic Thought in the Seventeenth Century* (1932), *Predecessors of Adam Smith* (1937) et *An Economic History of Modern England* (1939). Il fait aussi valoir son esprit d'initiative en publiant une série de manuels pour le compte de la maison d'édition Prentice-Hall et joue un rôle clef dans la fondation et la publication du *Journal of Economic History*. Bref, Johnson était une sorte d'Horatio Alger académicien.

La Seconde Guerre mondiale marque un tournant dans sa vie. Il entre dans les forces armées et sert en Norvège et en Allemagne, où il se trouve aux prises avec les problèmes administratifs engendrés par le chaos économique de l'après-guerre. Son retour aux États-Unis le persuade de poursuivre ses activités dans les services gouvernementaux, où l'on semble priser hautement ses talents d'économiste. Par la suite, il occupe les postes de ministre du Commerce, de gouverneur civil et principal conseiller du Gouvernement par intérim de la Corée du Sud, et de directeur de l'*Economic Cooperation Administration* (*E. C. A.*) en Corée. Plus tard, il devient le conseiller économique de la délégation de l'*E. C. A.* en Grèce et sous-directeur de la délégation d'aide américaine en Yougoslavie. Sa retraite des services gouvernementaux ne l'écarte pas des avenues du pouvoir. Il œuvre non seulement comme conseiller de l'*Indian National Council of Applied Economic Research,* mais trouve aussi un poste identique au sein du Corps professoral de la *School of Advanced International Studies* de l'Université John Hopkins ; il recommande alors aux fondateurs de cette institution de reconnaître la nécessité d'un « *adequate training for our rapidly increasing 'imperialism'* ».

Johnson n'appréhende pas le mot « impérialisme ». Contrairement à nombre de professeurs bureaucrates de la jeune génération, il tend à éviter un ton moralisateur. Il ne peut toutefois pas écarter les contradictions inhérentes à l'état d'esprit qui caractérise l'élite américaine depuis 1945. Par exemple, il ne cache pas qu'il percevait le caractère du gouvernement de Sygman Rhee et qu'il l'avait en aversion. Pourtant, son dégoût pour sa pratique arbitraire du pouvoir et sa corruption ne l'empêcha pas de travailler avec ce dernier ni d'être choqué de l'invasion de la Corée du Sud par les Nord-Coréens. Au fur et à mesure que l'on avance dans la lecture, on a l'impression que ce qui l'ennuyait vraiment à propos du gou-

vernement sud-coréen n'était ni sa tyrannie, ni sa corruption mais plutôt son inefficacité. De même, Johnson demeure captif de nombre de perspectives de la guerre froide.

Sa propre tentative d'échapper à de telles contradictions est confuse. Il est conscient que quelque chose n'allait pas. En essayant d'expliquer ce dont il aurait pu s'agir, il en revient à l'image du Peer Gynt d'Ibsen : « ... *my generation has been peculiarly tainted with Gynthian weaknesses. Like Peer, who wandered all over the earth, "trying to discover what it is he ought to be or do", we have assumed that our presence, our actions, and our presumed good intentions would benefit mankind and earn us a claim on eternal praise and honor* ».

Malheureusement, ceci dit à la fois trop et pas assez. Trop, en ce sens que, comme tous les *mea culpa* libéraux, il demeure singulièrement vague. Pas assez, en ce sens qu'il n'explique pas le lien des « faiblesses gynthiennes » avec des défauts structurels plus fondamentaux à l'intérieur de la société américaine. Mais peut-être est-ce trop demander de l'autobiographie d'un professeur bureaucrate. De toute façon, Johnson eût pu nous en dire davantage, eût-il orienté ses réflexions, non pas dans les termes du *Peer Gynt* d'Ibsen, mais dans ceux mêmes de *La Trahison des clercs* de Julien Benda.

John F. LAFFEY

Histoire,
Sir George Williams University.

McWHINNEY, Edward et SIJTHOFF, A. W., (eds), *The International Law of Communications,* Leyden, Oceana Publications Inc., Dobbs Ferry, N.Y., 1971, 170p.

Qu'on ne s'y méprenne pas, en dépit du titre, il s'agit d'un ouvrage concernant uniquement les télécommunications. Celui qui se spécialise dans l'aéronautique ne saurait y trouver son compte ... Par contre, l'ouvrage constitue le bilan le plus actuel dans le domaine des communications, surtout par satellite, tant sur le plan juridique que sur le plan de la science politique, comme en témoigneront les quatre derniers chapitres, qui donnent le point de vue socialiste, asiatique, africain et sud-américain.

L'ouvrage s'ouvre sur un chapitre de McWhinney, qui en assure la direction, et qui résume magistralement les objectifs spécifiques du droit des communications. On y voit que ce droit récent naît de façon empirique, pragmatique, dans le cadre de techniques juridiques traditionnelles et fort peu institutionnalisées. L'auteur affirme d'ailleurs sa préférence pour cette souplesse, qui permet un meilleur développement du droit, et une meilleure adaptation de celui-ci aux réalités, n'en déplaise aux juristes traditionnels.

C'est précisément pour manifester cette dépendance du juriste face aux réalités que l'ouvrage a permis à un scientifique, Hinchman, d'expliquer au lecteur en quoi consiste « l'environnement technologique » qui conditionne toute recherche juridique en la matière. L'auteur analyse d'abord la période antérieure aux communications par satellites, où l'on utilisait essentiellement le cable télégraphique et la radio à haute fréquence. Les limites de ce système : sa capacité était fixe et le coût était fonction de la la longueur de la transmission. Mais il permettait une approche juridique simple, bilatérale. Depuis les années soixante par contre, les satellites sont apparus. Beaucoup plus que de simples relais de stations radio, ils ont l'avantage d'offrir une capacité variable. Les premiers satellites, du genre « *Telstar* », avaient une orbite telle qu'il aurait fallu quarante à cinquante satellites pour une diffusion permanente, chacun d'eux étant utilisés à différents moments.

Aujourd'hui, cependant, on utilise un système de satellites géostationnaires qui tournent sur une orbite située directement au-dessus de l'équateur, à une vitesse synchronisée avec la rotation de la terre. Ils apparaissent de ce fait occuper une position fixe par rapport à la surface de celle-ci. Un seul d'entre eux couvre ainsi 40% de la surface terrestre. Trois satellites suffisent donc à couvrir la terre entière.

Il est aussi question dans cet ouvrage, sous la plume de Abram Chayes, de l'unilatéralisme dans la politique américaine en matière de communications par satellites. Cette tendance remonte à 1961, alors que le président Kennedy invitait toutes les nations à coopérer dans le cadre d'un système mondial de télécommunications par satellites, tout en optant pour une appropriation privée de la portion américaine du système ..., affirmant par là le « leadership » américain. La COMSAT, corporation pri-